

Les fiches pratiques de l'été de l'ACA : le Carnet de Passages en Douane, et si vous en aviez besoin ?

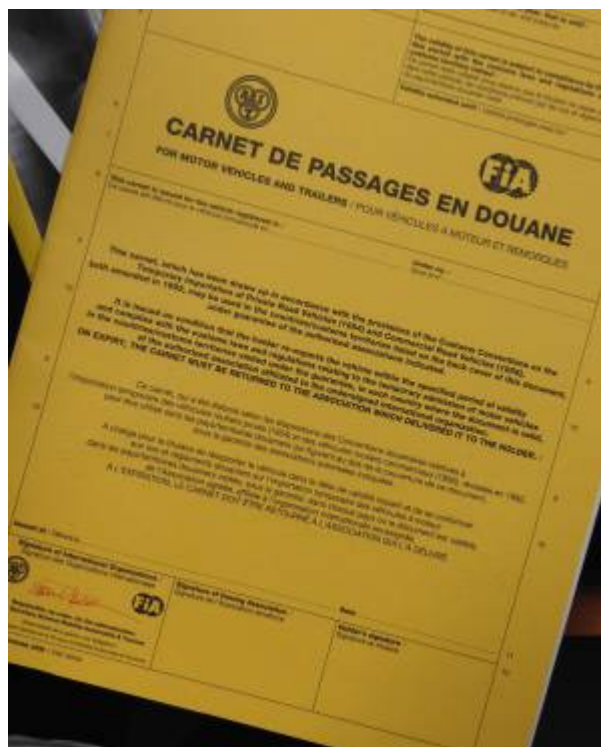
Le Carnet de Passages en Douane, ou CPD, est délivré par l'Automobile Club Association (ACA), en sa qualité de membre de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) qui organise l'utilisation des CPD conformément aux conventions internationales en vigueur.

Il est désormais possible de commander votre Carnet de Passages en Douane en ligne !
(délivrance sous 15 jours)

Le CPD est un document douanier international qui couvre l'admission temporaire de véhicules à moteur. Il est recommandé voire obligatoire dans de nombreux pays du monde.

Il a été institué en 1913 pour simplifier les formalités douanières pour les touristes et les voyageurs motorisés. **Il simplifie le séjour temporaire de véhicules à moteur** en fournissant au pays visité **une garantie pour le paiement de tout droit de douane et taxe d'entrée** exigible au cas où les véhicules ne seraient pas réexportés, à l'échéance du séjour autorisé.

Le CPD **facilite le passage des frontières aux voyageurs et à leur véhicule, simplifie les formalités** et évite le paiement sur place de taxes ou de garanties supplémentaires.



La liste des pays concernés, les modalités pratiques et les tarifs ainsi que le formulaire de demande de CPD [sont accessibles en ligne.](#)

Pour plus d'informations, contacter l'Automobile Club Association :
01 40 55 43 00.